

Section 1 - Identification du produit chimique et de la société**Nom du produit** Apprêt PermaFlash**No CAS** Mélange/Aucun assigné**Nom générique** Solution d'apprêt**Formule** Mélange**Nom chimique** : Mélange**Étiquette de danger** ATTENTION : Liquide inflammable**Renseignements sur le fabricant**

Johns Manville

Roofing Systems Group

P.O. Box 5108

Denver, CO 80127 É.-U.

Téléphone : 303-978-2000 8 h à 17 h L-V

Adresse Internet : <http://www.jm.com>

No de téléphone d'urgence : 800-424-9300 (Chemtrec, en anglais)

Appellations commerciales : Apprêt PermaFlash**Section 2 - Composition/Renseignements sur les ingrédients**

No CAS	Ingrédient	Pourcentage
67-63-0	Isopropanol	>99

Information supplémentaire sur le produit

Le produit est un promoteur d'adhésion organosilane dans une solution d'alcool isopropylique.

Section 3 - Identification des risques**Aperçu des mesures d'urgence**

APPARENCE ET ODEUR : Liquide transparent à odeur d'alcool à friction.

Mélange inflammable. Utiliser une pulvérisation d'eau pour refroidir les matériaux dans un incendie ou à sa proximité. Dans la mesure du possible, mettre le matériau qui brûle à l'extérieur. Le feu est difficile à éteindre. Les vapeurs risquent de se déplacer et de s'enflammer en raison d'une source éloignée.

L'inhalation des vapeurs risque de provoquer une irritation temporaire des voies respiratoires supérieures ou une dépression du système nerveux central – faire sortir les victimes à l'air frais. Ce produit peut poser des risques d'aspiration pulmonaire.

Effets potentiels sur la santé**Résumé**

Les vapeurs provenant de ce produit peuvent irriter les yeux et les voies respiratoires supérieures, en plus de provoquer de la diarrhée, des maux de tête, des vertiges, la somnolence, la perte de conscience, voire la mort.

Inhalation

L'inhalation de vapeurs peut irriter les voies respiratoires. D'autres symptômes peuvent comprendre des signes de dépression du système nerveux central, comme faiblesse, étourdissement, fatigue et maux de tête. La surexposition aiguë peut entraîner le coma, voire la mort, en raison d'une insuffisance respiratoire.

Peau

Possibilité d'une légère irritation et d'un dessèchement de la peau à la suite d'un contact prolongé ou fréquent..

Absorption

Aucune information supplémentaire disponible.

Ingestion

NÉFASTE OU FATAL SI INGÉRÉ. L'ingestion peut entraîner une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et de la diarrhée. Ce produit peut poser des risques d'aspiration pulmonaire.

Yeux

Peut irriter gravement les yeux. Les symptômes comprennent : rougeur, gonflements, larmoiement et vision brouillée.

Principales voies de pénétration (exposition)

Inhalation, contact avec la peau et les yeux.

Organes cibles

Nez, gorge, voies respiratoires supérieures, peau et yeux.

États sous-jacents aggravés par l'exposition

Troubles pulmonaires et allergies de la peau préexistants.

Section 4 - Premiers soins

Premiers soins : Inhalation

Faire sortir la victime à l'air frais et administrer une respiration artificielle ou de l'oxygène au cas échéant. Consulter un médecin.

Premiers soins : Peau

Laver la peau exposée à l'eau et au savon. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Premiers soins : Ingestion

Ce produit n'est destiné à être ni avalé ni ingéré. En cas d'ingestion de ce produit, ne pas provoquer de vomissement; contacter immédiatement un médecin.

Premiers soins : Yeux

Laver les yeux à grande eau pendant 5 à 15 minutes. Si l'irritation se développe ou persiste, consulter un médecin.

Premiers soins : Notes à l'intention du médecin

Le traitement consiste à éliminer la cause de l'irritation au moyen d'un traitement symptomatique.

Section 5 - Mesures de lutte contre l'incendie

Point d'éclair : 53 °F

Limite supérieure d'inflammabilité (L.S.I.) : 12 %

Inflammation spontanée : 750 °F

Vitesse de combustion Non déterminée

Risques généraux d'incendie

LIQUIDE INFLAMMABLE. Le produit est extrêmement volatil. Il dégage facilement des vapeurs qui risquent de se déplacer le long du sol ou d'être agitées par la ventilation et allumées par des sources de chaleur (flammes pilotes ou autres flammes, étincelles, appareils de chauffage, cigarettes, moteurs électriques, décharges statiques) dans des endroits éloignés du point de manipulation du produit.

Les vapeurs risquent de former une atmosphère inflammable dans les espaces confinés ou les zones basses. Un accroissement de pression peut également se produire dans les contenants fermés, et chauffés. Utiliser un jet d'eau pulvérisé ou un brouillard pour conserver les contenants froids.

Évaluation de l'Association nationale de protection contre l'incendie (NFPA) : Santé = 1 Feu = 3 Réactivité = 0; Spécial = 0, Catégorie IB

Produits dangereux résultant de la combustion

Ce produit risque de dégager du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et de l'eau.

Moyens d'extinction

Produit chimique sec, mousse, gaz carbonique. Ne pas utiliser de jet direct d'eau pour éviter la dispersion et la propagation du feu.

Matériel d'extinction/Instructions

Les pompiers doivent porter des vêtements de protection intégrale comprenant un appareil respiratoire autonome (ARA).

Section 6 - Procédures en cas de déversement

Procédures de confinement

Éliminer toutes les sources d'ignition. Évacuer et aérer la zone de déversement. Contenir la zone de déversement par digue de sable, terre ou autres matériaux absorbants. Empêcher l'entrée du produit dans les égouts, ou autres sources d'eau ou superficies de terrain. Porter des vêtements de protection intégrale ainsi qu'une protection respiratoire pendant le nettoyage tel que requis afin de garder les niveaux d'exposition en dessous de la limite d'exposition en vigueur. Ramasser le matériau absorbé et le placer dans des contenants dans un endroit bien aéré.

Procédures de nettoyage

Aucune information supplémentaire disponible.

Section 7 - Manutention et entreposage

Procédures de manutention

Utiliser de l'équipement de protection comme expliqué à la section 8 de cette fiche signalétique pour manipuler un matériau non confiné.

Conserver ce produit et les vapeurs qu'il dégage à l'écart de toute source d'inflammation, telle que chaleur, étincelles, veilleuses, électricité statique et flammes nues. Les conteneurs exposés à des températures élevées (provenant d'une source de chaleur ou de flammes) risquent de créer une mise en pression et, par conséquent, d'éclater. Garder les conteneurs hermétiquement fermés après l'emploi et nettoyer rapidement tout produit déversé afin de réduire les concentrations aériennes et la contamination dangereuse des sols.

Procédures d'entreposage

Éliminer toutes les sources d'inflammation. Garder le récipient hermétiquement fermé.

Section 8 - Maîtrise de l'exposition/Protection individuelle**Directives relatives à l'exposition****A : Renseignements quant au produit dans son ensemble**

Fournir un équipement de protection adéquat pour empêcher toute inhalation de vapeurs, tout contact prolongé avec la peau, et pour conserver les niveaux d'exposition inférieurs aux limites d'exposition applicables. Bien se laver les mains avant de manger ou d'aller aux toilettes.

B : Limites d'exposition aux ingrédients**Isopropanol (67-63-0)**

ACGIH : 200 ppm TWA
400 ppm STEL
OSHA : 400 ppm TWA; 980 mg/m³ TWA
500 ppm STEL; 1225 mg/m³ STEL

MATÉRIEL DE PROTECTION PERSONNELLE**Matériel de protection personnelle : Yeux/Visage**

Le port de lunettes protectrices munies d'écrans latéraux ou de lunettes de protection contre les produits chimiques est recommandé.

Matériel de protection personnelle : Peau

Le port de gants résistant aux solvants, de combinaisons protectrices et de manches longues est recommandé.

Matériel de protection personnelle : Appareil respiratoire

N'utiliser que dans un endroit bien aéré. Porter un respirateur de type C homologué OSHA si le système de ventilation ne suffit pas à garder l'inhalation des vapeurs de solvant en dessous des seuils tolérables.

Ventilation

Prévoir un système de ventilation locale ou une ventilation avec apport d'air neuf pour conserver les niveaux d'exposition inférieurs aux limites d'exposition en vigueur.

Matériel de protection personnelle : Général

Porter des manches longues, des pantalons longs et des chaussures industrielles pour protéger la peau contre tout contact avec le produit. Utiliser un équipement de protection individuelle comme signalé ci-dessus.

Section 9 - Caractéristiques chimiques et physiques

Apparence : Liquide transparent	Odeur : Odeur d'alcool à friction
État physique : Liquide	pH : Non déterminé
Tension de vapeur : 4 mm Hg à 25 °C (77 °F)	Densité de la vapeur : 2
Point d'ébullition : 180°F (82 °C)	Point de fusion : Non disponible
Solubilité (H₂O) : Miscible dans l'eau, les alcools, les cétones et les hydrocarbures aromatiques. Insolubles dans les hydrocarbures aliphatiques.	Densité : 0,78
Point de congélation : Non déterminé	Taux d'évaporation : 7,70
Viscosité : Non déterminée	Pourc. de mat. volatiles : >99
COV : 990 g/L	

Section 10 - Stabilité chimique et données sur la réactivité**Stabilité chimique**

Ceci est un produit stable.

Stabilité chimique : Conditions à éviter

Garder à distance de la chaleur, des étincelles et des flammes nues.

Incompatibilité

Peut réagir avec des matériaux oxydants puissants.

Décomposition dangereuse

Ce produit risque de produire du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et de l'eau.

Polymérisation dangereuse

Ne se produira pas.

Section 11 - Propriétés toxicologiques**Toxicité aiguë****A : Renseignements quant au produit dans son ensemble**

Les vapeurs provenant de ce produit peuvent provoquer des irritations oculaires, ainsi que l'irritation des voies respiratoires supérieures, y compris le nez, la bouche et la gorge. L'inhalation de vapeurs peut entraîner maux de tête, engourdissement des doigts et des bras, incoordination des mouvements, faiblesse, ralentissement de la respiration et narcose (sommolence). Tout contact prolongé avec la peau peut produire irritation et dermatite. Tout contact avec les yeux risque de provoquer des irritations oculaires et des larmoiements.

B : Analyse des ingrédients - DL50/CL50**Isopropanol (67-63-0)**

Oral DL50 Rat : 5045 mg/kg; Dermique DL50 Lapin : 12800 mg/kg

Cancérogénicité**A : Renseignements quant au produit dans son ensemble**

Le CIRC (Centre international de recherche sur le cancer) ainsi que les organismes américains OSHA (Occupational Safety and Health Administration), NTP (National Toxicology Program) et ACGIH (American Conference of Governmental Industrial Hygienists) ne classent pas ce produit parmi les substances cancérogènes.

B : Cancérogénicité des ingrédients**Isopropanol (67-63-0)**

ACGIH : A4 - Non classable en tant que carcinogène pour les humains

IARC : Groupe 3 – Non classable (Monographie CIRC 71, 1999; Supplément 7, 1987; Monographie 15, 1977)

Toxicité chronique

Toute exposition prolongée et excessive aux vapeurs risque de provoquer des lésions au niveau du système nerveux, aux poumons et au foie, ainsi que la possibilité d'une perte de conscience, voire la mort. CL50 : 12 000 ppm (8 h)

Section 12 - Données écologiques**Écotoxicité****A : Renseignements quant au produit dans son ensemble**

Aucune donnée n'est disponible pour ce produit. Ce produit risque d'être considérablement toxique pour les organismes aquatiques et les écosystèmes.

B : Analyse des ingrédients - Écotoxicité**Isopropanol (67-63-0)**

96 heures CL50 tête-de-boule (âgé de 29 jours) : 94 900 mg/L (continu) ; 96 heures CL50 tête-de-boule (âgé de 31 jours) : 61 200 mg/L (continu)

5 min CL50 Photobacterium phosphoreum : 35390 mg/L

Section 13 - Élimination des résidus**Numéros EPA (É.-U.) des résidus des ingrédients**

Aucun numéro de déchet EPA n'est affecté aux composants de ce produit.

Instructions relatives à l'élimination des résidus

Mettre les déchets de matériau au rebut conformément aux réglementations locales, provinciales, nationales et fédérales en matière de protection de l'environnement.

Section 14 - Renseignements relatifs au transport

Appellation réglementaire : Mélange isopropanol

Numéro O.N.U. / N.A #: 1219 **Classe de risques :** 3 **Classe d'emballages :** II

Étiquette(s) de transport requise(s) : LIQUIDE INFLAMMABLE

Section 15 - Données réglementaires
--

Règlements fédéraux des États-Unis**A : Renseignements quant au produit dans son ensemble**

État SARA 311. Les désignations SARA 311 suivantes s'appliquent à ce produit : Danger immédiat (aigu) pour la santé.
Danger différé (chronique) pour la santé. Risque d'incendie.

B : Renseignements relatifs aux divers ingrédients

Cette matière contient un ou plusieurs des produits chimiques requis pour être identifiée selon la Section 302 (40 CFR 355 Annexe A) de SARA, la Section 313 (40 CFR 372.65) de SARA et/ou CERCLA (40 CFR 302.4).

Isopropanol (67-63-0)

SARA 313 : 1,0 % de concentration de minimis (uniquement si fabriqué à l'aide du procédé à l'acide fort, pas d'avis du fournisseur)

Règlements des États des États-Unis**A : Renseignements quant au produit dans son ensemble**

Des réglementations d'autres états ou entités peuvent s'appliquer. Vérifier les prescriptions des divers états.

B : Renseignements relatifs aux divers ingrédients - États des États-Unis

Les produits suivants figurent sur une ou plusieurs listes de produits dangereux émises par des états :

Ingrédient	No CAS	CA	FL	MA	MN	NJ	PA
Isopropanol	67-63-0	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui

A : État TSCA

Ce produit et ses composés figurent dans l'inventaire de la loi TSCA 8(b) (États-Unis). Aucun des composés signalés dans ce produit ne figure dans le préavis d'exportation de la loi TSCA 12(b) (États-Unis).

B : Renseignements relatifs aux différents ingrédients - Inventaires

Ingrédient	No CAS	TSCA	DSL	EINECS
Isopropanol	67-63-0	Oui	Oui	Oui

Renseignements relatifs aux différents ingrédients - Liste de divulgation des ingrédients du SIMDUT (Canada)

Les produits suivants figurent sur la Liste de divulgation des ingrédients en vertu de la Loi sur les produits dangereux (Canada) :

Ingrédient	No CAS	Concentration minimale
Isopropanol	67-63-0	1 % (Article anglais 904, article français 1050)

Section 16 - Renseignements divers

Renseignements divers

Préparé pour :
Johns Manville
Roofing Systems Group
P. O. Box 5108
Denver, CO É.-U. 80217-5108

Préparé par :
Johns Manville Technical Center
P.O. Box 625005
Littleton, CO É.-U. 80162-5005

L'information présente est donnée de bonne foi et est considérée comme exacte lors de la date d'entrée en vigueur indiquée. Toutefois, aucune garantie, ni explicite, ni implicite, n'est accordée. Il revient à l'acheteur, et à lui seul, de vérifier que ses activités sont en conformité avec les dispositions législatives, réglementaires et administratives, qu'elles soient de nature fédérale, nationale, provinciale, locale ou autre.

Date	N° FS	Raison
07/07/05	3017-1.0000	Nouveau système auteur pour la fiche signalétique.
05/01/06	3017-1.0001	Mise à jour de réglementation. Modifications mineures dans Section 8 l'exposition, Section 11, DL50, et Section 15 WHMIS, Section 14 Mise à jour de transport (IATA et IMDG).

Fin de la fiche signalétique N° 3017